

MIGRATION FOR DEVELOPMENT



La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'Union européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du GRDR et de l'ARK et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne.



# ACTIFS ICI ET LÀ-BAS

Le co-développement

DANS LA COMMUNE DE  
**DIAFOUNOU DIONGAGA**



**ACTIFS ICI ET LÀ-BAS**





## Note d'introduction

Ce carnet communal a été réalisé dans le cadre d'un projet initié par le GRDR (Groupe de recherche et de Réalisation pour le Développement Rural) en partenariat avec l'ARK (Assemblée Régionale de Kayes) au Mali. Ce projet, financé par l'Initiative Conjointe de l'Union Européenne et du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) avec le parrainage de la Région Ile de France, a permis de mener une étude de capitalisation sur 50 ans de co-développement dans le Diafounou et le Diombougou, territoires historiques de migration de la Région de Kayes.

Des enquêtes ont été menées au Mali, sur les territoires ciblés et en France, auprès des associations de ressortissants, afin de recueillir des informations les plus complètes possibles et de croiser les points de vue, ici et là-bas.

Ce travail a aussi été mené en partenariat avec les services techniques déconcentrés de Kayes, tous les élus des territoires concernés ainsi qu'avec les associations de ressortissants maliens en France qui, grâce à leur mobilisation, ont grandement contribué à son succès.

Par cette initiative, nos équipes entendent renforcer le dialogue et les pratiques pluri acteurs Nord-Sud sur le lien Migration et Développement, par la construction d'un savoir commun, indépendant et dépassionné.

*L'équipe du projet « Education au Co-Développement au Mali »*

# Présentation générale de la commune

## Population et territoire

Comme l'ensemble des communes du Mali, la commune de Diafounou Diongaga a été créée en 1996 à travers la loi de réforme sur la libre administration des Collectivités Territoriales. Dans cette phase de transition, le Mali a opté pour un processus participatif en interrogeant les citoyens sur leurs affinités de regroupement des villages.

Les critères géographiques, historiques et socioculturels pris en compte, le territoire a été délimité autour des 7 villages présentés dans le tableau 1 ci-contre.

Tableau 1: population des villages de la commune

Villages	Population totale
Diongaga	5268
Guemou	114
Guinanourou	604
Kardidi	121
Nianiela	298
Salaka	353
Sabouciré	nc

La commune de Diafounou Diongaga est peuplée de plus de 7000 habitants. Majoritairement issue de l'ethnie Soninké, mais aussi composée de Peulh et de Maures, une très grande portion de la population se concentre dans le village de Diongaga : il regroupe plus de 5000 habitants, soit près de 70% de la population totale du territoire communale.

## Dynamiques migratoires de la commune

### Une composante culturelle

A l'image de la quasi-totalité du territoire de la région de Kayes, cette commune a fortement été marquée par les mouvements migratoires tout au long de son histoire. La mobilité a été et demeure une composante très importante dans la vie des Soninkés et fait aujourd'hui partie intégrante de leur culture. Des navetanes aux associations de ressortissants installés en France, la vie des soninkés est marquée par la mobilité, dont les conséquences multiples sont visibles à l'échelle familiale à travers les envois de fonds, mais aussi à l'échelle communautaire par les actions de développement (réalisations de projets d'intérêt

Tableau 2: migrants en France et dans le monde

Villages	Nb migrants en France	Nb migrants au total
Guémou	11	17
Guinanourou	40	57
Kardidi	40	64
Salakha	48	67
Diongaga	500	1079
Nianéla	35	81
Sabouciré	nc	nc

collectif). La migration nourrit aussi fortement les échanges culturels entre les différents espaces mis en liaison: les points de vue et les manières de voir se confrontent et évoluent sans cesse.

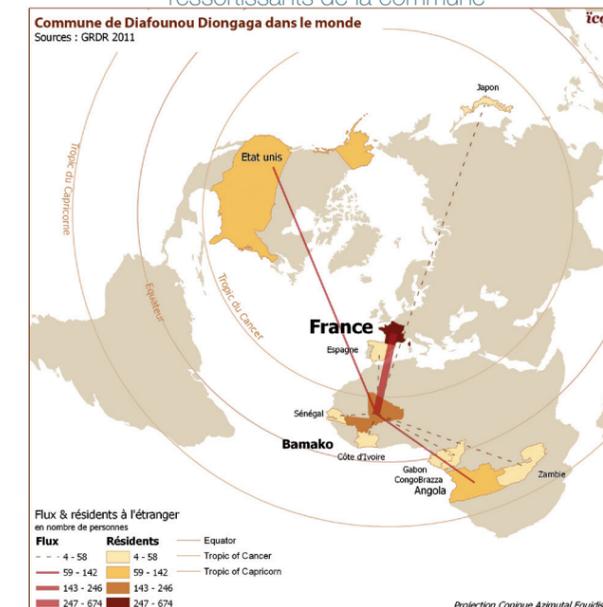
## Origines et destinations

La migration des habitants de la commune s'est opérée vers de nombreuses zones du globe, au niveau national et international, dans la sous-région ou sur d'autres continents (Europe, Amérique). La France constitue cependant une destination particulière puisqu'elle a été choisie par près de 50% des personnes ayant décidé de s'expatrier. Encore une fois, la ville de Diongaga occupe une place particulière dans la migration puisque plus de 80% des migrants de la commune en sont originaires. Ceci aura une incidence particulière sur les actions de co-développement dans le territoire, notamment sur leur répartition.

## Structuration et organisation des expatriés en France

Dès leur arrivée en France, les ressortissants du territoire de la commune de Diafounou Diongaga se sont organisés en groupements de personnes originaires du même village, pour mutualiser la prise en charge de certaines dépenses de taille, notamment en cas de décès et de rapatriement du corps du défunt. Ce système de cotisation, basé sur le concept de tontine très courant et très pratiqué au Mali, s'est développé en parallèle du soutien que chacun apporte individuellement à sa famille à travers des envois de fonds. Très vite, ce système de tontine s'est aussi appliqué aux actions de solidarité avec le village d'origine : La majorité des groupements constitués dans les années post-indépendance se sont mis à cotiser pour mettre

Figure 1: répartition dans le monde des migrants ressortissants de la commune



en place des projets d'accès aux biens communs dans leur village d'origine. Parallèlement, en France, dès 1981, la réglementation et la législation des associations évoluent : les étrangers peuvent désormais se constituer en association de la loi 1901. Cette nouvelle loi a permis, pour l'ensemble des collectifs villageois de ressortissants maliens, de conforter les modes d'organisation et de les officialiser. Après de longues années de délibérations, entre les habitants du territoire, les autorités traditionnelles et les ressortissants des tous les villages installés en France, l'Association des Ressortissants de Diongaga Unifiée en France est née, en 1994, de la fusion entre deux associations de différents quartiers du village de Diongaga.

*Désormais, une seule association de ressortissants coordonne les actions de co-développement pour le territoire communal au Mali.*

# Migration et développement à Diafounou Diongaga

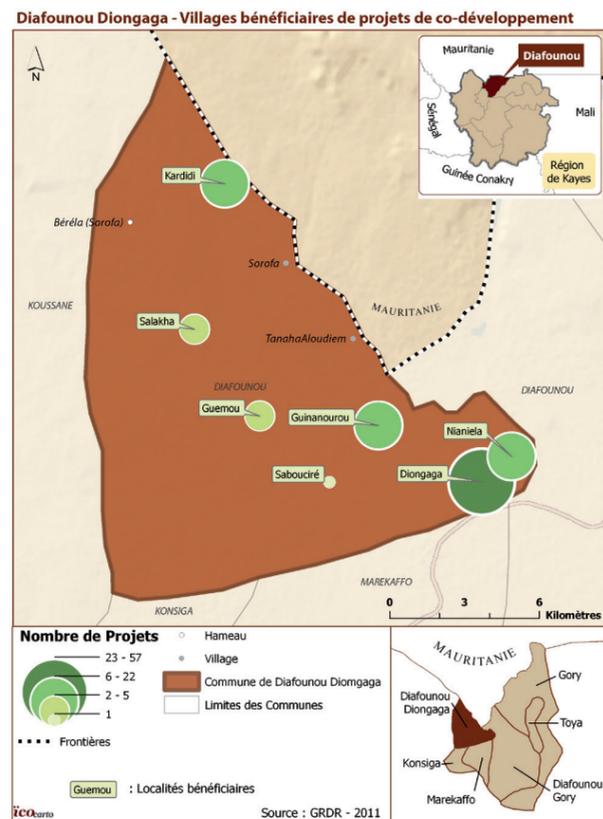
## ➔ Les projets de co-développement de la commune

Après l'indépendance du Mali acquise en 1960, les « Diongaga seroun » (les habitants et ressortissants de la commune) ayant choisi d'émigrer vers la France ont commencé à mettre en place des projets d'amélioration des conditions de vie de leurs familles résidant au village. L'idée maîtresse était, par la mutualisation des efforts, de satisfaire aux besoins sociaux de base des habitants de la commune.

Le premier projet de ce type a été recensé en 1962 : il s'agissait de la construction d'un puits à grand diamètre pour subvenir aux besoins en eau potable des villageois.

Depuis lors, les initiatives n'ont cessé de se multiplier sur le territoire, couvrant l'ensemble des villages et toujours dans un souci d'amélioration des conditions de vie des citoyens de la commune de Diafounou Diongaga : accès à l'eau potable, mosquées, magasins coopératifs, digues filtrantes, puits pastoraux, ponts de désenclavement, écoles...

Figure 2: carte de répartition du nombre de projets par village



*En 2010, nous avons pu dénombrer en tout 120 projets de co-développement sur l'ensemble du territoire de la commune de Diafounou Diongaga.*

Ainsi, conformément à la répartition de la population sur le territoire et au nombre de migrants que compte chaque village, c'est à Diongaga ville que l'on recense près de 50% des

initiatives de co-développement. Malgré cela, tous les villages de la commune sont touchés par ces projets collectifs.

## ➔ Les thématiques d'action dans les projets de co-développement

Les thématiques d'action des projets collectifs ont été classées de la manière suivante :

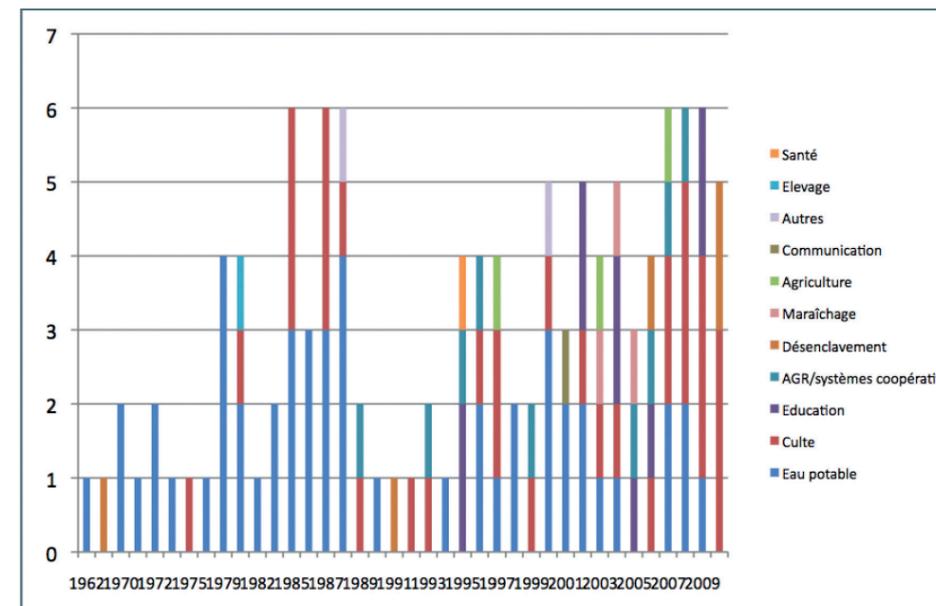
Différents types de projets conduits

- AGR/Systèmes coopératifs** : moulins, coopératives.
- Agriculture** : aménagements de retenues d'eau.
- Communication** : téléphone satellitaire, téléphonie rurale
- Culte** : construction de mosquées, construction de miradors, clôtures de cimetières
- Désenclavement** : construction de ponts
- Eau potable** : puits, forages, systèmes d'adduction d'eau potable, châteaux d'eau
- Education** : constructions d'écoles (medersa, écoles franco-arabes, écoles françaises), logements enseignants, clôtures d'écoles.
- Electrification** : acquisition de panneaux solaires, électrification d'infrastructures
- Elevage** : puits pastoraux
- Maraîchage** : clôture de périmètre maraîcher et aménagement de jardin
- Santé** : construction de centres de santé, de dispensaires, équipement et logement du personnel
- Autres** : centre d'état civil, mairie, infrastructures sportives (terrains de football...)

Comme dans toute la région, l'accès à l'eau potable est le problème sur lequel tous les ressortissants se sont penchés en priorité : pendant plus de 20 ans, comme le montre la figure 3, tous les projets menés concernaient l'accès à l'eau potable, à part 2 initiatives liées au culte, un projet de désenclavement et un projet d'élevage.

Ce n'est qu'à partir du milieu des années 90 que les thématiques des projets se sont diversifiées : la santé, l'agriculture, l'éducation... font leur apparition dans le paysage des projets de Co-développement, en fonction des besoins d'une population grandissante, des capacités de mobilisation de moyens techniques et financiers ici et là-bas, ainsi que des modes de concertation.

Figure 3: évolution du nombre de projets et des thématiques





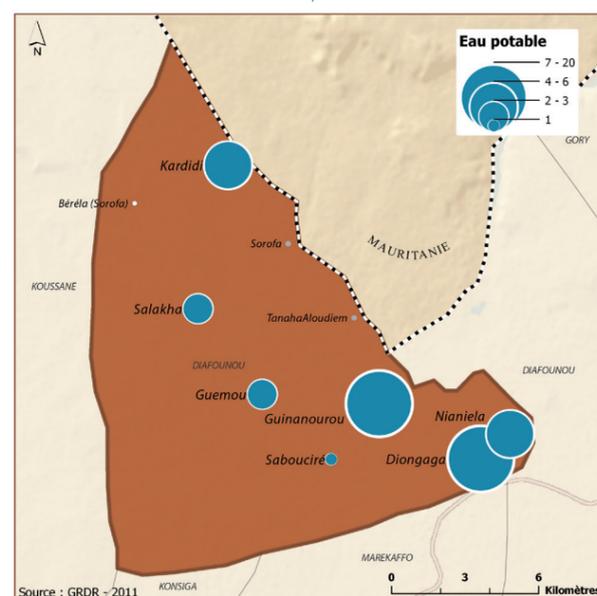
## ↳ L'accès à l'eau potable, une grande priorité pour la région

**La commune de Diafounou Diongaga ne fait pas exception par rapport à tout le Diafounou (voir même au-delà) pour ce qui est de la question de l'eau potable : ça a longtemps été la préoccupation principale de tous les « Diongaga seroun », qu'ils résident au village ou à l'étranger.**

**A**u moment de l'indépendance, l'état des lieux était vite fait : l'accès à l'eau potable était un luxe que très peu de personnes pouvaient se payer. Seul quelques puits traditionnels quadrillaient le territoire, ressource largement insuffisante au regard des besoins des populations. Aucune infrastructure nationale n'était mise en place. Les migrants, forts de leur capacité d'épargne plus grande acquise en travaillant à l'étranger, et en France particulièrement, se sont tous mobilisés afin de palier à ce fléau qui touche leur famille. Car, au-delà de la faiblesse de la ressource existante, celle-ci était très souvent impropre à la consommation (amibes, virus...).

*Ainsi, les expatriés ont pu, au cours des 50 dernières années, porter plus de 50 projets collectifs afin de combler ce manque vital d'accès à l'eau potable.*

Figure 4: carte de répartition des projets d'accès à l'eau potable



*Cette carte montre que tous les villages et hameaux de la commune ont pu bénéficier de projets d'accès à l'eau potable. Cependant, la répartition de la population étant assez inégale sur le territoire, nous pouvons voir que ce sont les villages de Diongaga et de Guinanourou, avec respectivement 20 et 13 projets qui concentrent une grande partie des efforts de co-développement.*

## ↳ Des forages de puits aux Adduction d'Eau Potable

Les projets de co-développement ont subi des évolutions à l'image de la structuration de la dynamique associative des migrants : avec les années, les projets se sont multipliés, ils ont gagné en nombre mais aussi en qualité.

Des projets de puits à grands diamètres, alimentant plusieurs dizaines de familles par exhaure manuelle,

et financés par les cotisations durant les premières années de leur expatriation, les migrants sont passés au portage de projets caractérisés par des montages techniques et financiers beaucoup plus importants, et touchant parfois plusieurs centaines de familles. C'est le cas des systèmes d'adduction d'eau potable

Photo 1: château d'eau de Diongaga



Photo 2: puits à grand diamètre de Diongaga



Photo 3: forage de Nianiela





### ➔ L'éducation et l'éco-développement

Les migrants ont commencé à s'investir dans le secteur éducatif à partir des années 90. Ces actions sont passées par des projets de construction d'établissements de différents types :

- Des Medersa, établissement d'enseignement en arabe
- Des écoles fondamentales de 1er cycle (niveau école primaire)
- Des centres d'alphabétisation en Soninké et bibliothèques

Les premiers établissements scolaires construits dans le cadre de projets de co-développement étaient des Medersa, pour répondre à des critères sociaux et religieux. Par la suite, les projets se sont orientés vers une diversification et la construction d'établissement pouvant aussi offrir un enseignement en français.

Figure 5: répartition des projets d'accès à l'éducation dans la commune

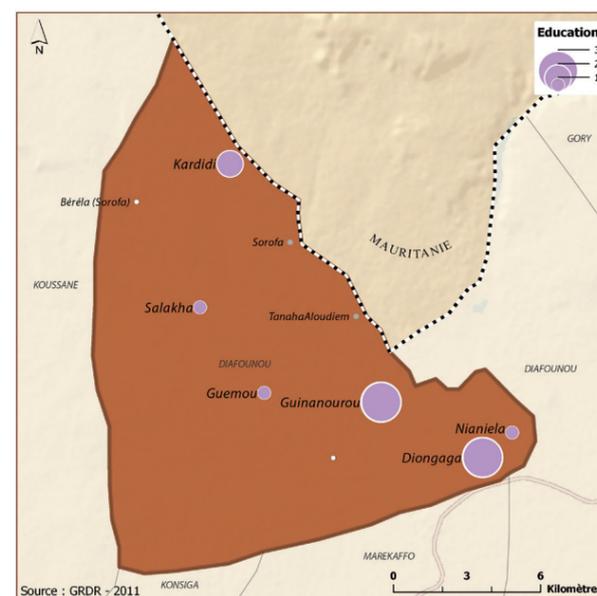


Photo 5 : école fondamentale de 1er cycle à Kardidi



Photo 4: Medersa de Diongaga



### ➔ Le co-développement et les magasins coopératifs

Les ressortissants de la commune résidant en France ont pu porter une dizaine de projets liés à la création d'activités génératrices de revenus ainsi que des systèmes coopératifs :

#### • Achat de moulins pour les groupements féminins

Les moulins sont placés dans des petits hangars et sont à l'usage des femmes membres de groupements dans le village. Ce sont elles qui sont chargées de moudre les grains de mils et autres céréales issues de la récolte familiale. Les moulins peuvent être donnés aux groupements mais ils peuvent être aussi cédés aux groupements sous forme de « leasing » : les utilisatrices rachètent petit à petit le moulin au fur et à mesure des gains générés par cette activité.

Photo 6: moulin à Guinanourou



#### • Construction et/ou approvisionnement de magasins coopératifs

Les associations de ressortissants et les villageois ont décidé de porter certains projets liés aux activités commerciales. Le stockage de céréales et l'approvisionnement en denrées alimentaires sont des besoins très fréquents dans les villages de la région. Ces infrastructures permettent de garantir un approvisionnement continu pour les villageois, et le stockage permet aussi de limiter les fortes variations des prix au cours de l'année.

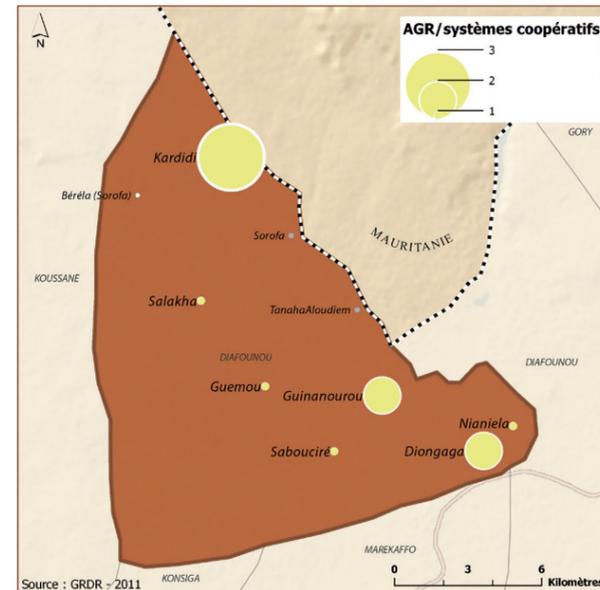
Photo 7: coopérative du quartier de Sobo à Diongaga



### • Extension du marché de Diongaga

Les membres de l'ARDUF ont permis, à travers leurs cotisations et suivant les aspirations villageoises, d'aménager une place destinée au marché du village. Le village étant de loin le plus peuplé de la zone, le marché est un lieu très fréquenté par nombre de commerçants de la commune et des communes voisines. Ainsi, En participant à l'aménagement de cette zone, les ressortissants ont permis de consolider le marché et de le rendre plus attrayant pour les commerçant et les consommateurs.

Figure 6: répartition des projets AGR/SC



### ➔ Synthèse et perspectives

**Les migrants ressortissants de la commune de Diafounou Diongaga ont réussi à s'unifier, alliance correspondant aussi aux réalités du territoire d'origine. En effet, la répartition de la population, du nombre de migrants, ont poussé ces membres associatifs à unir les forces de tous pour participer au développement de la commune.**

Les principaux problèmes d'accès aux services sociaux de base ont été en partie résolus par le travail fourni par les acteurs du co-développement. Les migrants ont permis la constructions d'écoles, de systèmes d'adduction d'eau potables, l'aménagements de marres, la construction de mosquées, l'achat de moulins pour les coopératives féminines, la réalisation de périmètres maraîchers pour les femmes, la création de centres d'alphabétisation, la mise en place de projets de reboisements, l'achat de pirogues pour

faire face à l'enclavement saisonnier... Tant de projets ayant apporté beaucoup pour le développement des territoires d'origine, tout en maintenant, grâce à ces ponts construits, une citoyenneté active ici et là-bas. Aujourd'hui, cette dynamique doit être maintenue, les ouvrages entretenus, et les réflexions mènent les acteurs de la société civile à se questionner sur les perspectives des nouvelles générations de migrants, et à se mobiliser pour les accompagner dans leurs nouveaux modes d'actions et secteurs d'investissement.

